Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 022-212200182-20260423-0717042026-DE

BRÉLIDY
Entre Jaudy et Trieux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BRELIDY
Séance du 17 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept avril à 18 heures 30, s'est réuni en session ordinaire le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre Marie GAREL, Maire.

Date de la convocation : 2 avril 2026

Etaient présents : Pierre-Marie GAREL, Pierre PEUCH, Armelle FUSTEC, Edith LE GUEN, Dominique COROYER, Eléonore BLANC-MAGON de SAINT-ELIER, Nelly LE LUYER, Damien MALINAS, Nicolas BILLIOU, Vanessa MARTIN, Clément JEZEQUEL

Membres absents excusés : 0

Membre absent non excusé : 0

Effectif légal : 11
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 11

Secrétaire de séance : Armelle FUSTEC

Délibération n° 7_ 17/04/2026 – Vote du budget lotissement « le Clos de la Motte »

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée les prévisions budgétaires du budget communal pour l'exercice 2026 dans sa version annexée à la présente délibération.
Le budget (fonctionnement et investissement) s'équilibre ainsi en dépenses et en recettes pour un montant global de **57 748.43 euros**.
.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **ADOPTE ET APPROUVE** le budget lotissement « le clos de la motte » pour l'exercice 2026 tel que présenté ci-dessus et annexé à la présente délibération.

VOTE : 11 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Pierre-Marie GAREL

Le secrétaire de Séance,
Armelle FUSTEC